



R.P.C. Associations loi 1901
13480 CABRIES
Site : <https://randocabries.blog4ever.com>

RANDONNEURS PEDESTRES DE CABRIES
7 rue Aurélienne – LES PRADELLES
13480 CABRIES Tél : 0788225391
Email : anne-marie.gillardet@orange.fr

WTW France - Département Sport Immeuble

Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 –
92814 Puteaux
tél. : 09 72 72 01 19

ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162 /0



CABRIES LE 02 Mai 2025

NOTICE D'INFORMATION

SEJOUR à TAUTAVEL – Les Châteaux Cathares

Séjour ouvert aux licenciés des R.P.C. à jour de leur licence IRA.

Nombre de participants randonneurs prévus : minimum 20, maximum 26.

Date : du Lundi 6 au vendredi 10 Octobre 2025.

Déplacements en voitures personnelles : distances CABRIES/Tautavel 322 km – 3H30 à 4H

Estimation co-voiturage et déplacements sur place 800 km environ – Péage 29.80 € X 2 = 59,60 € Soit **103€ estimé par passager** pour un véhicule de quatre personnes à valider avec le chauffeur.

HÉBERGEMENT : Soleil Evasion Village de Vacances Torre del Far Avenue du Verdoube 66720 TAUTAVEL Téléphone : 06 78 43 11 33

- **DÉBUT DU SÉJOUR :** Les participants sont attendus au village de vacances le **lundi 6 Octobre vers 17h** pour l'accueil, prise des chambres – apéritif de bienvenue - dîner et nuit.
- **Mardi 7 Octobre 2025 :** Petit déjeuner – Randonnée à la journée avec pique-nique fourni par Soleil évasion, **Cucugnan- Boucle du Château de Quéribus**, distance 8,5 KM, Dénivelé + 450 m, **IBP 52 E3|T3|R2**
Distance voiture 22km- Visite guidée du château en cours de randonnée et projection d'un film au retour à Cucugnan, Dîner à l'hôtel. Visite optionnelle des Gorges de Galamus après randonnée.
- **Mercredi 8 Octobre 2025 :** Petit déjeuner - Randonnée à la journée avec pique-nique fourni par Soleil évasion, **Tautavel – Le Chemin des Bacs et Les Gorges de Gouleyrous**
Distance 8,5 kms – Dénivelé + 175 m – **IBP 35 . E2|T1|R1**
départ du centre de vacances et pique-nique dans les Gorges. Au retour, visite optionnelle du Musée de la Préhistoire de Tautavel. Dîner à l'hôtel.
- **Jedi 9 Octobre 2025 :** Petit déjeuner – **2 Randonnées à la 1/2 journée** avec pique-nique fourni par Soleil évasion
1-Duilhac sous Peyrepertuse, aller-retour au Château de Peyrepertuse,
Distance 7 km, dénivelé + 450 m – **IBP 47, . E2|T2|R2**
Distance voiture 27 kms. Visite du château en cours de randonnée, pique-nique
2-Duilhac sous Peyrepertuse – Boucle du Moulin de la Ribaute,
Distance 5,3 km, dénivelé +140 m, IBP 29 . **E2|T2|R2** et Dîner à l'hôtel
- **Vendredi 10 Octobre 2025 :** Petit-déjeuner, libération chambres avant 10H et retour vers CABRIES - Fin du séjour et de la prestation

PRIX DU SEJOUR A TAUTAVEL : 320€ Par personne en chambre double **380€** en chambre individuelle

Ce forfait comprend :

- Les accompagnements des randonneurs par les animateurs du club RPC
- Le logement en bungalows ou chalets en chambre de deux personnes avec sanitaires privatifs et télévision-fourniture draps et linge de toilette
- La pension complète du lundi soir au vendredi matin, panier-repas en supplément à la demande le jour du départ (+11€)
- Les taxes de séjour.
- Les entrées et guide pour la visite du château de Quéribus , les entrées pour la visite du château de Peyrepertuse
- La cotisation tourisme de la FFRP.
- L'assurance annulation

Ne sont pas compris :

- Le déplacement jusqu'à Tautavel et les déplacements sur place, basée sur le co-voiturage.
- Les dépenses personnelles.
- Les boissons supplémentaires.
- Les assurances facultatives (bagages, assistance rapatriement).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer deux par deux pour l'occupation des chambres.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du **12 mai 2025**. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque ou d'un virement de réservation de 150 € Chèque ou virement à l'ordre de l'Association.

Bulletin de pré-inscription se fera en remplissant le formulaire en ligne sur notre site à l'adresse : <https://randocabries.blog4ever.com/>

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise le **30 mai 2025**.

En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Acompte de 150 € à la pré-inscription. Date limite . 20 juin 2025

Solde du séjour avant le 05 septembre 2025 avec l'envoi de la fiche d'inscription définitive - Primes d'assurances (facultatives) lors de l'inscription.

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association.

FRAIS DE RÉOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

-Annulation faite avant le 30/06/2025 : restitution des sommes versées.

-Annulation faite entre le 01/07/2025 et le 05/09/2025 : restitution des sommes versées avec une retenue de 50 € pour frais de dossier.

-Annulation postérieure au 05/09/2025 : retenue de 100% du montant total du séjour.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051